Les Diaporamas de la CME

Réunion du 10 juin 2014

Nouvelles de la CME (Pr Loïc CAPRON)

- La CME accueille deux nouveaux membres :
 - le P^r François DESGRANDCHAMPS, urologue à l'hôpital Saint-Louis, en remplacement du P^r François HAAB, urologue à l'hôpital Tenon, démissionnaire après son élection au Conseil de Paris;
 - o M^{me} Caroline Raquin, sage-femme à l'hôpital Louis-Mourier, élue le 26 mars dans le collège des sages-femmes, qui compte désormais deux membres.
- Deux membres quittent l'AP-HP et sa CME, et seront prochainement remplacés :
 - o M^{me} Caroline PRADINES, l'une des deux représentantes des sages-femmes ;
 - le D^r Paul AVILLACH, PHU dans le service d'informatique médicale de l'hôpital européen Georges-Pompidou, représentant des personnels temporaires non titulaires hospitalo-universitaires.
- Conseil de surveillance de l'AP-HP M^{me} Anne HIDALGO, maire de Paris, siègera en personne au conseil de surveillance. Elle succède à M. Jean-Louis MISSIKA, qui représentait l'ancien maire de Paris. L'adjoint à la maire chargé des questions relatives à la santé, au handicap et aux relations avec l'AP-HP, le D^r Bernard Jomier, représentera le Conseil de Paris à la place du D^r Jean-Marie LE GUEN. Le conseil de surveillance du 19 juin élira son nouveau président. Le D^r Xavier VUILLAUME devient conseiller santé de la maire de Paris. Le directeur général a engagé des discussions avec la mairie qui devraient aboutir au second semestre à une convention entre la Ville et l'AP-HP sur les sujets fonciers et urbanistiques, et sur les liens avec la médecine de ville. Elle devrait être soumise au Conseil de Paris en janvier 2015.
- L'Hôtel-Dieu Dans l'immédiat, le report de la fermeture du laboratoire de biologie médicale de réponse rapide, du déménagement du service d'anatomie-pathologie et du transfert de la gamma-caméra de l'Hôtel-Dieu à Cochin rendent les conditions de travail des personnels de plus en plus difficiles et nuisent à la qualité du service rendu aux malades. Des solutions doivent être trouvées le plus rapidement possible. Le directeur général fera un point sur le projet du nouvel Hôtel-Dieu à la CME du 8 juillet. La CME veillera au respect des critères qu'elle a défendus à travers les motions qu'elle a adoptées depuis juillet 2012 : qualité et sécurité des soins, opération financièrement neutre pour le GH et pour l'AP-HP, concertation avec toutes les parties prenantes, dont la CME.
- Accueil des patients étrangers Au mois de mai, une hospitalisation à caractère exceptionnel a suscité des points de vue divergents. En dehors des situations d'urgence ou de grande détresse, les patients étrangers qui n'ont pas cotisé à l'effort de solidarité sanitaire nationale peuvent être soignés dans nos hôpitaux aux tarifs de l'Assurance maladie majorés de 30 %. Pour le président de la CME comme pour de nombreux praticiens de l'AP-HP, ces hôtes payants, quel que soit leur statut social et financier, doivent bénéficier de conditions ordinaires de séjour et de soins.
- Groupe Transplantations En lien avec la DOMU, le président met en place un groupe ad hoc de la CME qui se penchera sur la création d'une liste commune de prélèvement, la clarification des règles d'attribution des greffons rénaux, la question du pancréas, et le nombre souhaitable de services devant assurer ces opérations. Les Prs René ADAM et François DESGRANDCHAMPS y représenteront la CME, le Dr Sophie COHEN la DOMU.

Encadrement infirmier des services – La CME a apporté son soutien à la motion adoptée par la CMEL du GH Hôpitaux universitaires Paris – Île-de-France Ouest (HUPIFO) qui conteste les limitations mises aux recrutements à la sortie de l'École des cadres. Le renforcement de l'encadrement infirmier des services, qui s'est trop longtemps délité, est inscrit dans le projet médical 2015-2019. La direction des ressources humaines fera un point sur le sujet lors de la prochaine CMF.

Avis sur le projet médical 2015-2019 de l'AP-HP (Pr Loïc CAPRON)

La CME a adopté à l'unanimité le **projet médical** de l'AP-HP. Fruit d'un gros travail collectif de la CME, adossé à celui des collégiales (annexes en cours d'édition), il devient ainsi la première pièce en même temps que la clé de voûte du plan stratégique de l'AP-HP. Complété du projet de soins et du « Livre vert », ce plan doit être soumis à la CME et aux autres instances centrales en juillet ; l'adoption du projet social est reportée au second semestre. Entièrement axé sur l'amélioration continue de la qualité et la sécurité des soins, et de l'accueil des patients, le projet médical appelle à une réforme profonde des modèles d'organisation de l'AP-HP: vers plus d'ambulatoire et moins de parcours centrés sur l'hôpital, vers plus d'ouverture en direction des autres hôpitaux d'Île-de-France et vers la médecine de ville. Il établit la politique médicale qui fonde la stratégie de l'AP-HP.

Partage de médecins assistants entre les centres hospitaliers d'Île-de-France et l'AP-HP (D^r Pierre Foucaud, président de la CME [PCME] de l'hôpital André-Mignot au Chesnay, président de la conférence des PCME des centres hospitaliers [CH] d'Île-de-France) diaporama

Pour la première fois de son histoire, la CME de l'AP-HP a accueilli le président de la conférence des PCME des CH d'Île-de-France, signifiant ainsi son ouverture aux coopérations avec ces hôpitaux situés en moyenne et grande banlieue. Le D^r Pierre Foucaud a en particulier détaillé l'intérêt des postes d'assistants spécialistes partagés pour nos partenaires d'Île-de-France comme pour l'AP-HP. Les deux partenaires doivent s'unir pour obtenir le financement de ces postes par nos tutelles. Le président de la CME proposera d'inscrire ce sujet à l'ordre du jour d'un prochain conseil de surveillance.

Plan urgences de l'AP-HP (Pr Pierre CARLI) diaporama

La CME s'est impliquée de longue date dans le problème des urgences et, plus récemment, dans la problématique de leur aval (<u>charte</u>). À la demande du directeur général, le P^r CARLI a dirigé un groupe d'urgentistes pour établir un plan d'amélioration, qui comporte 40 actions couvrant l'amont, le service et l'aval des urgences (<u>dossier de presse</u>). L'AP-HP a connu de nombreux plans urgences qui ont consisté essentiellement à ajouter des moyens ; un intérêt particulier de celui-ci est de s'intéresser à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins (QSS) à travers une réflexion sur les organisations et une contractualisation avec les GH permettant d'évaluer l'efficacité des moyens alloués.

Rapport du groupe de travail *Hospitalité* de la CME (P^r Gérard RÉACH) <u>diaporama</u>, <u>rapport</u>

L'hospitalité va de soi à l'hôpital, qui se doit avant tout d'être bienveillant et accueillant pour les malades et leurs proches. Même si certaines conditions de travail mettent parfois l'hospitalité en péril, c'est un sujet sur lequel nous devons nous améliorer sans relâche. La CME a lancé une réflexion approfondie sur ce thème, en lien avec les représentants des usagers. Le P^r RÉACH a présenté les divers aspects relationnels, matériels et organisationnels de l'hospitalité. Le groupe propose la création de comités locaux spécifiques : c'est une idée à mieux préciser, en lien avec les présidents de CMEL.

Bilan annuel du programme d'action de l'AP-HP pour l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins, et des conditions d'accueil et de prise en charge des usagers (QSS & CAPCU; P^r Christian RICHARD) diaporama

La cellule QSS & CAPCU, l'ensemble des commissions impliquées, la DOMU et les GH se sont fortement mobilisés dans les neuf domaines du <u>programme d'action</u> 2013-2016. La QSS & CAPCU est une priorité de notre institution, dont la CME est le principal garant. Tous les soignants doivent continuer à s'y impliquer de plus en plus, comme y insiste le **projet médical** 2015-2019 de l'AP-HP.

Avis sur la modification du règlement intérieur de l'AP-HP (M. Marc DUPONT) diaporama, modifications

La CME a reporté son vote à la prochaine séance. La direction des affaires juridiques doit en effet prendre en compte les diverses remarques exprimées en séance ; elle doit aussi approfondir la proposition de la sous-commission *Structures et restructurations* permettant la désignation de praticiens adjoints aux chefs de pôle.

Avis sur le compte financier et l'affectation des résultats 2013 (M^{me} Carine CHEVRIER) <u>diaporama</u>

Par 43 voix, 4 contre et 4 bulletins blancs ou abstentions, la CME a approuvé le compte financier 2013 : soit un déficit ramené de 20,7 à 7,4 M€, une progression de l'activité inférieure aux prévisions, une capacité d'autofinancement dégradée de 80 M€.

Information sur l'état des prévisions de recettes et de dépenses (EPRD) 2014 de l'AP-HP (M^{me} Carine CHEVRIER) <u>diaporama</u>

La CME a exprimé son scepticisme sur les prévisions d'activité et son inquiétude sur la diminution de la capacité d'autofinancement. Avec un nouvel effort d'efficience de 120 M€, le déficit global devrait s'aggraver de 2,2 M€. La CME ne vote pas l'EPRD, mais elle donnera son avis en juillet sur le plan global de financement pluriannuel (PGFP) 2014-2019 qui accompagnera le plan stratégique.

Pr Loïc Capron